Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°145 – 26 mai 2005

Bruxelles en mouvements

SÉBASTIEN FRANÇOIS

Il était une fois la Gare de l'Ouest

Située à Molenkeek, cette friche, aujourd'hui en déshérence pourrait un jour devenir un nouveau pôle d'activité de la ville. Inter-Environnement Bruxelles a été chargé par la Région de développer la participation des habitants dans le quartier.

Suite en page 2 ☞

dans ce numéro

P.5 — Alhambra : un quartier en mouvement
P.6 — L'avenue Louise à rebrousse-poil : suite et… fin ?
Trois baromètres pour établir la météo du logement
P.7 — L'Europe s'expose au Berlaymont
Un joker pour Haren
P.8 — Primes à l'énergie : tenez-vous au courant
P.9 — Les SUL mettre le grand braquet !
Portes ouvertes sur compostières
P.10 — Livres
Qui protège le patrimoine ?
Englishmen à Bruxelles
P.12 — Editorial
Plans de mobilité, échec, frilosité, détermination…

@ Plus d'infos: www.ieb.be

La Région bruxelloise investit la

Le Gouvernement régional s'est donné pour objectifs le développement économique et commercial de la ville et la construction de nouveaux logements. Il a arrêté à cette fin des espaces de développement prioritaires.

Le développement économique et commercial et la construction de nouveaux logements devront prioritairement trouver place sur les Zones Leviers (ZL) et les Zones dites d'Intérêt Régional (ZIR). Le Plan Régional de Développement (PRD), adopté en septembre 2002, définit quatorze Zones Leviers (Tour et Taxis, Midi, Botanique,…). Ces périmètres sont généralement marqués par un déclin économique, un retard de développement ou un manque de cohérence urbanistique.

Située à Molenbeek, la Zone Levier Gare de l'Ouest (30,4 hectares) comprend la ZIR (13,2 ha) du même nom (voir carte). Située entre les chaussées de Ninove et de Gand, cette réserve foncière de la SNCB, devrait d'ici quelques années connaître d'importantes transformations. Parmi celles-ci, le développement d'un important nœud intermodal de transports.

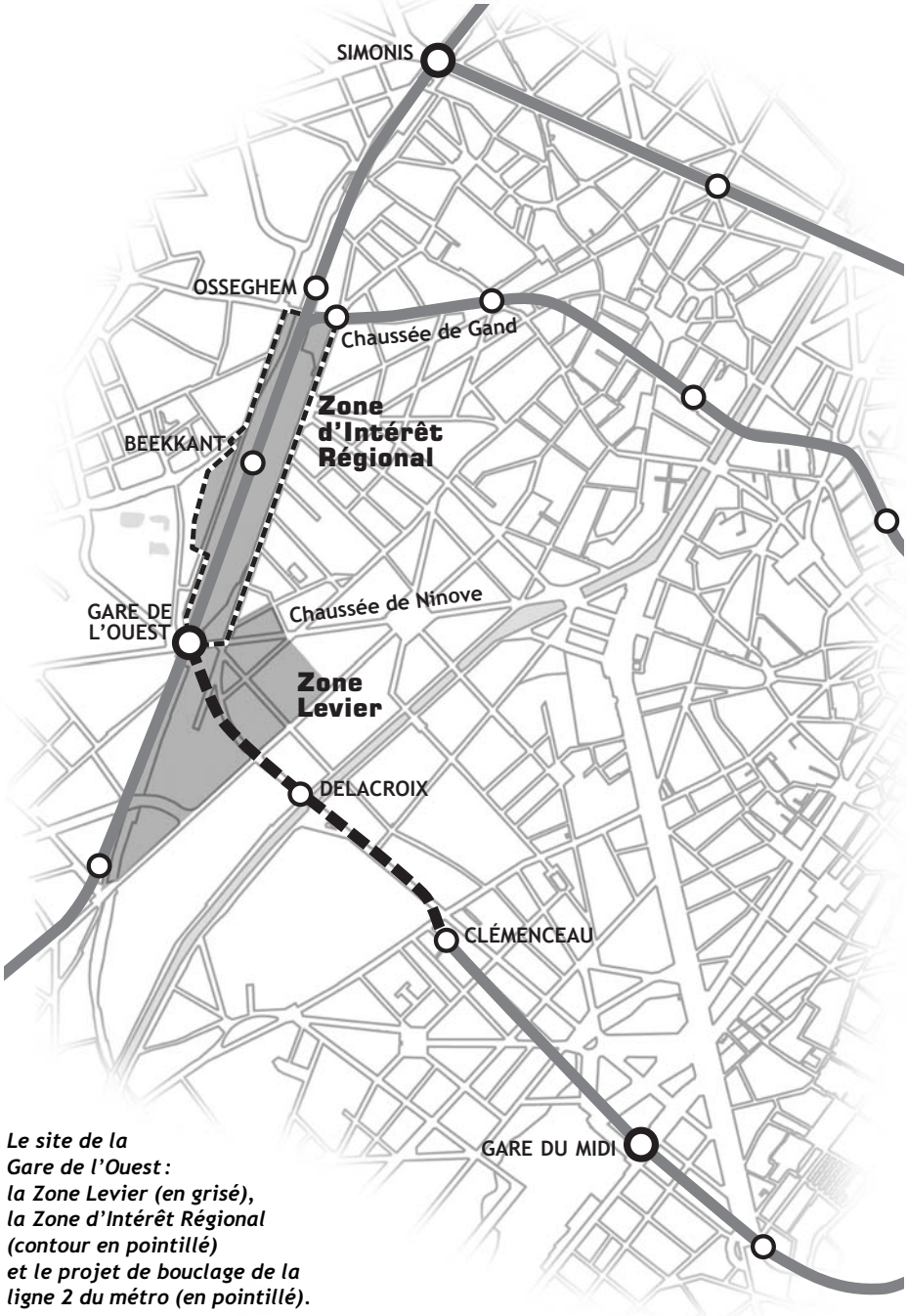

Le site de la Gare de l'Ouest : la Zone Levier (en grisé), la Zone d'Intérêt Régional (contour en pointillé) et le projet de bouclage de la ligne 2 du métro (en pointillé).

Un quartier divisé

La ZIR est, aujourd'hui, traversée de part en part par quatre voies de chemin de fer et par la ligne de métro reliant les stations Gare de l'Ouest, Beekkant et Osseghem. Véritable no man's land, cette friche matérialise une brutale rupture dans le tissu urbain et s'impose comme une barrière entre à l'est, le Molenbeek historique, et à l'ouest, le nouveau Molenbeek. Deux quartiers aux réalités sociologiques et urbanistiques fort différentes qui ne sont connectés entre eux que par les chaussées de Ninove et de Gand et par une passerelle élevée à hauteur de la station Beekkant.

Les quartiers situés à l'est sont le prolongement des quartiers centraux de la ville et datent de la fin du XIXe siècle. L'imposant bâtiment des anciennes Brasseries Vandenheuvel, situé au coin de la chaussée de Ninove et de la rue Vandenpeereboom, rappelle le passé industriel de la commune. Densément construite, la zone se caractérise par sa fragmentation, résultat de la présence de chancres, d'ateliers et d'installations mal intégrés au tissu urbain. Les nombreux logements, maisons bruxelloises traditionnelles pour la plupart, sont souvent vétustes. Les habitants y ont un revenu par ménage en dessous de la moyenne régionale. Le taux de chômage y est élevé.

Les quartiers situés à l'ouest, datent pour leur part des années 50. Ils sont moins densément construits et jouissent de nombreux espaces verts dont le Parc Marie-José. Le logement y est diversifié, les maisons unifamiliales mitoyennes côtoient les villas trois façades et les bâtiments de plus grande importance. Le versant ouest de la friche est bordé de nombreux immeubles de logements sociaux réunissant plusieurs centaines d'appartements.

Gare de l'Ouest

SÉBASTIEN FRANÇOIS

Seul point de passage entre les deux côtés du site, la passerelle de la STIB située à hauteur de la station de métro Beekkant.

Un nœud de transports en commun de premier ordre

Terrain à valoriser, source de développement pour les quartiers avoisinants, la ZIR Gare de l'Ouest attire à elle différents projets structurants de grande envergure.

D'une part, la STIB réalise actuellement d'importants travaux visant le bouclage de la petite ceinture métro. Cet aménagement permettra, dans le courant de 2008, une exploitation en boucle du réseau et assurera à l'ouest de Bruxelles une relation entre la ligne 1 et la ligne 2. La nouvelle station Delacroix devrait à terme faire la jonction entre les stations Gare de l'Ouest et Clemenceau. Le chantier terminé, la nouvelle Gare de l'Ouest ne sera plus qu'à cinq minutes de la Gare du Midi et s'apparentera alors à la station Arts-Loi, véritable nœud disposant de connexions avec les quatre lignes de métro.

D'autre part, la SNCB projette l'établissement à la Gare de l'Ouest d'une desserte voyageurs RER. Celle-ci offrira deux trains aux heures de pointe entre Alost et la Gare du Midi.

Ces travaux couplés à la réorganisation des lignes de tram et de bus et à l'aménagement d'un terminus pour tram feront de la station Gare de l'Ouest un véritable pôle intermodal de transport.

Une zone en devenir

Consciente des potentialités de la ZIR, le Gouvernement bruxellois souhaite investir dans son développement. La Région entend y favoriser les transports en commun, la marche, le cyclisme et encourager l'implantation d'un nouveau pôle d'activités justifiant un nœud de transports publics étendu. Un autre objectif est l'amélioration des liaisons entre les quartiers jouxtant les deux rives du chemin de fer. Deux liaisons seront établies, la première au niveau de la station Beekkant, la seconde au niveau de la place de l'Ouest. Cette valorisation du site sera financée par un accord de coopération entre l'État Fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale (Beliris) et par le biais de partenariats public/privé.

La volonté de développer cette ZIR est une bonne nouvelle. La zone souffre depuis trop longtemps de manque d'attention et de sous-investissement de la part de la Région et des opérateurs économiques. La friche de la SNCB perturbe la vie des habitants et entrave l'essor du quartier. Les projets de développement des transports en commun et la volonté de favoriser les usagers faibles sont à encourager. L'arrivée d'un nouveau pôle d'activité et de nouvelles entreprises aura des effets positifs pour la commune de Molenbeek qui fait face à de lourds problèmes sociaux. Reste posée la question du partenariat public/privé. Comment amener de nouveaux acteurs économiques à investir sur le site ? Pour IEB, ce processus sera directement lié au degré d'implication des pouvoirs publics. Ceux-ci doivent de toute urgence travailler à la restauration de l'image du quartier fortement dégradée, pour partie par les problèmes d'insécurité.

Recommandations du PRAS pour la ZIR Gare de l'Ouest

Cette zone est affectée principalement aux logements, aux commerces, aux bureaux, aux activités productives, aux équipements d'intérêt collectif ou de service public et aux espaces verts. L'augmentation de la superficie de plancher affectée aux bureaux, par rapport aux bureaux existants à l'entrée en vigueur du plan, est limitée à 27 000 m^2. La superficie de plancher affectée aux logements ne peut être inférieure à 20% de l'ensemble des superficies de plancher à réaliser dans la zone. La superficie affectée aux espaces verts est de minimum 1 ha. La zone comportera deux liaisons Est-Ouest, la première à hauteur de la station Beekkant et la seconde à hauteur de la place de l'Ouest. Les réserves pour les transports en commun par voie ferrée doivent être prévues en concertation avec les administrations concernées.

Sébastien François

Gare de l'Ouest : les habitants appelés à s'exprimer

SÉBASTIEN FRANÇOIS

La ZIR Gare de l'Ouest s'impose comme une fracture entre le Molenbeek historique datant du 19e siècle (à gauche) et le nouveau Molenbeek développé à partir des années 50 (à droite).

Le Gouvernement veut composer avec l'avis des habitants pour l'élaboration du schéma directeur sur la Gare de l'Ouest. Il charge Inter-Environnement Bruxelles de susciter et d'organiser la participation des habitants.

Suite aux mésaventures de Tour et Taxis et de la place Flagey, le Gouvernement a compris que de tels projets urbains ne pouvaient se réaliser sans la participation des habitants. Dans sa déclaration de juillet 2004, il a clairement pris position en faveur de leur participation au développement de la Région. Il charge donc Inter-Environnement Bruxelles de faciliter la concertation entre les habitants et le Gouvernement pour l'élaboration de schémas directeurs sur trois Zones Leviers : Gare de l'Ouest, Midi et Matongé-Toison d'Or. Le BRAL remplit la même mission sur deux Zones Leviers : Botanique (Cité administrative) et Tour et Taxis.

Pour situer la portée de cette participation, précisons qu'il ne s'agit nullement de se positionner sur un projet existant, puisque celui-ci reste à définir. Il s'agit plutôt de permettre aux habitants d'exprimer leurs attentes face à la future rénovation de leur quartier. Le Gouvernement doit préciser le processus de décision et le calendrier dans lequel il s'inscrit. Ces étapes demandent du temps mais rappelons que c'est la première fois qu'un processus participatif accompagne un projet de cette ampleur.

Les premiers pas de la participation

Une participation d'habitants qui se veut constructive ne s'improvise pas en 2 ou 3 réunions de quartier. A plus forte raison pour la Gare de l'Ouest qui ne dispose pas d'une dynamique participative aussi forte que d'autres quartiers de Bruxelles. Les comités de quartier sont peu nombreux autour de la Gare de l'Ouest. En terme de réseau social, beaucoup d'associations locales et de maisons de quartier sont actives à Molenbeek mais une fois encore, leur rayon d'action ne recouvre que trop peu souvent les quartiers environnant le site. En bref, le terrain participatif est en friche mais il recèle quelques germes prometteurs. La forte présence de logements sociaux et d'écoles de quartier devrait ouvrir les portes de la participation. Inter-Environnement a pris contact avec les habitants.

Le diagnostic par les habitants

Avant d'exprimer les attentes d'un projet de développement, les habitants doivent pouvoir définir les malaises qu'ils rencontrent dans leur quartier aujourd'hui. Chaque habitant a un avis précis sur les problèmes et les solutions à apporter. Cet avis doit être écouté mais il peut s'enrichir de la rencontre avec des acteurs concernés par des problèmes similaires comme, par exemple, la mobilité ou encore la propreté publique. L'avis en sera plus pertinent et la solution plus efficace. C'est par ce chemin-là qu'un problème de sentiment d'insécurité se transforme par exemple en question d'éclairage public. L'idée est de permettre aux habitants de voir leur quartier sous un autre angle pour en faire eux-mêmes le diagnostic. Inter-Environnement organisera différents parcours dans le quartier autour des thèmes qui les concernent directement.

Si Inter-Environnement peut créer un réseau de participation, il souhaite aussi que ce réseau devienne autonome à terme. Rappelons en effet que les projets urbains prennent un temps considérable avant leur réalisation. Il lui faudra dégager l'énergie et la motivation nécessaires pour que les habitants se fassent entendre sur le long terme.

François Dewez

Alhambra : un quartier en mouvement

COMITE ALHAMBRA

Les habitants des environs du boulevard Jacqmain ont constitué le Comité Alhambra pour mieux défendre les intérêts des habitants et des commerçants et améliorer la convivialité dans le quartier.

Le quartier Alhambra comprend un triangle irrégulier entre le boulevard Jacqmain, le quai aux Pierres de Taille, le quai du Commerce, le boulevard d'Anvers, et un bout du boulevard du Jardin Botanique, le tout traversé par la rue de Laeken.

C'est un quartier mixte par excellence. Il y a deux écoles, 3 théâtres, un millier de ménages, 150 commerces, au moins un atelier de production, des bureaux, des lieux de culte, une clinique, des galeries d'art, des crèches, et 6 hôtels de rendez-vous.

Le comité doit son nom au théâtre de variétés de l'Alhambra qui fut rasé en 1973 et qui resta longtemps à l'état de chancre.

Notre comité de quartier est né au printemps de l'année 1999.

La Gare du Nord et ses environs venaient d'être rénovés. La prostitution de rue migra vers le centre et s'installa dans plusieurs rues du quartier, avec toutes les nuisances qu'on connaît : racolages, bruit, déchets, circulation. En plus, les navetteurs avaient découvert la rue des Commerçants comme artère de transit.

Un groupe de jeunes gens, parmi eux des familles avec petits enfants, qui pensaient avoir acheté ou loué des logements dans un quartier tranquille où les enfants pourraient jouer dans la rue des Commerçants, se sont révoltés contre la dégradation de leur cadre de vie. Ils ont lancé un appel aux habitants *« autour de la problématique de la prostitution de rue »*. La première réunion eut lieu au Théâtre Flamand avant sa rénovation. Les riverains répondirent en grand nombre, les résidents de longue date se sont joints à l'action, et… un comité est né.

Depuis ce moment, le comité a travaillé sur deux terrains : combattre la prostitution de rue et améliorer la vie de voisinage.

Avec l'aide de la Ville, les habitants ont pu résoudre le problème des navetteurs. Les deux fêtes de quartier eurent beaucoup de succès.

Mais, malgré des plaintes sans fin, malgré maintes réunions avec la police, les politiques, le bourgmestre, malgré tous les efforts ponctuels de la Ville de Bruxelles, la prostitution de rue est toujours là.

Les habitants ne veulent pas céder et quitter leur quartier. Ils veulent que Bruxelles, Ville et/ou Région, contrôle la prostitution de rue.

En plus de ces problèmes, une menace immobilière a plané sur le quartier pendant quelques mois : la construction d'un immeuble de bureaux de 16 étages qui allait écraser des maisons ayant au maximum 6 étages !

Après un énorme effort, soutenu par le Bral, IEB, l'ARAU et beaucoup d'autres, après des contacts à tous les niveaux politiques et une médiatisation intense, la menace semble pour le moment levée. Mais nous restons vigilants...

Les membres du comité peuvent désormais tourner leur attention vers l'organisation de la 3e fête du quartier, qui aura lieu le 19 juin 2005, et qu'ils espèrent encore plus grande, plus variée, plus gaie et plus populaire que les deux autres.

Contact : www.comitealhambra.org
Niki Vranken, 02/217 44 47.
Barbara Grote, 02/217 30 01.

Nous cherchons d'autres comités qui ont des problèmes de prostitution de rue.

L'avenue Louise à rebrousse-poil : suite et… fin ?

Souvenez-vous… c'était fin février que nous vous présentions le dossier d'un nouveau terminus tram au carrefour des avenues Louise et Legrand. La présence massive de riverains mécontents à la commission de concertation avait purement et simplement obligé la STIB à revoir sa copie. Elle introduit aujourd'hui une nouvelle demande de permis.

Pour rappel, l'objectif de ce « *terminus* » à hauteur de l'avenue Legrand était de permettre de scinder le 94 en deux lignes distinctes ayant l'avenue Louise pour tronçon commun, ainsi que d'augmenter la cadence.

Le projet alternatif abandonne la 3e voie tellement contestée par les riverains vu son impact « *esthétique* » mais maintient l'idée de prolonger la voie venant du centre-ville, de l'arrêt existant jusqu'au-delà du croisement des avenues Louise et Legrand pour créer un rebroussement entre les araucarias et les marronniers. La voie vers le centre-ville permettra l'arrêt d'un tram en attente. Il s'agit aussi d'allonger les embarcadères afin d'obtenir 45 m pour la voie vers les faubourgs et 120 m pour la voie vers la ville.

En outre, les rayons de courbure dans le carrefour seront légèrement augmentés de manière à diminuer les nuisances sonores (crissements).

Ce nouveau projet est moins coûteux et moins « *lourd* » en termes « *chantier* » et « *esthétique* » mais il implique des contraintes d'exploitation très importantes. Espérons que les riverains accueilleront favorablement cette mouture retravaillée à leur demande.

Camille Thiry

Trois baromètres pour établir la météo du logement

Le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH) lance une campagne pour évaluer le travail et les avancées de la politique du logement à Bruxelles.

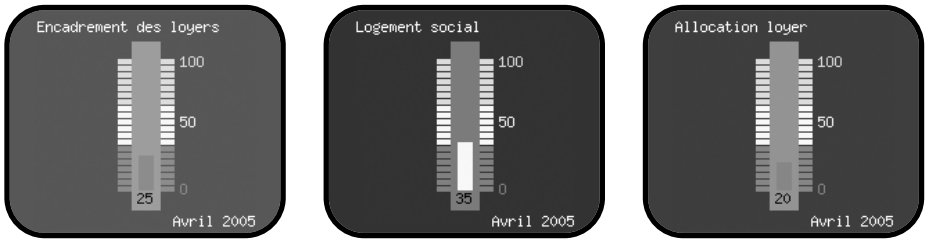

Pas de grand changement climatique en vue pour les logements à Bruxelles et ce malgré les promesses annoncées. Voilà ce qui a poussé les 40 associations membres du RBDH à créer cet outil qui permettra d'évaluer la concrétisation des principales revendications exprimées par le secteur associatif, mais aussi par tous les locataires en attente de meilleures conditions d'habitat.

Le but du jeu est de suivre les politiques responsables du logement pour ensuite évaluer les réalisations concrètes et les visualiser sur trois instruments distincts, représentant trois axes principaux : l'augmentation du nombre de logements sociaux, l'instauration d'un système de contrôle des loyers et l'introduction d'une allocation loyer.

Pratiquement, des membres du RBDH ainsi que des habitants sont présents pour entendre les débats parlementaires des commissions logement. Tous les deux mois, les propos et les décisions sont alors pris en compte pour déterminer la mesure de chaque baromètre.

Cette notion de baromètre du logement permettra de rendre visible non seulement le travail des politiques mais également celui du RBDH qui revendique depuis des années une meilleure réflexion concernant les problèmes d'habitat.

Le Conseil d'Administration du RBDH, chargé de l'évaluation, ne considère pas cette démarche comme un processus de sanction. L'initiative consiste surtout à mettre le politique en face de ses responsabilités et à respecter ses engagements. Il s'agit également pour faire ce travail de manière objective, de prendre en considération les possibilités et les moyens disponibles pour la réalisation des projets : budgets, délais de construction, etc.

En ce mois de mai 2004, la météo du jour pour les logements n'est pas au beau fixe, les trois baromètres sont au plus bas. Les prochaines mesures paraîtront dans deux mois. Afin de vous tenir informés sur la question vous pouvez consulter le site www.barometresdulogement.be. Les baromètres seront prochainement affichés dans les lieux publics et les associations pour mieux nous donner la température ambiante.

Isabelle Hochart

ALONS MIHALY

L'Europe s'expose au Berlaymont

30 avril 2005. Journée portes ouvertes au Berlaymont… et une exposition discrète sur « *Comment Bruxelles devint la capitale de l'Europe et ce quartier son quartier européen* ».

Passée inaperçue dans le brouhaha de la journée portes ouvertes, l'exposition étend ses 30 affiches en couleurs, illustrées et avec un texte en 4 langues. Elles relatent l'histoire locale, des anecdotes et trace une ligne du temps entre le développement de la Ville à cet endroit et l'établissement du quartier européen. Cette exposition est produite par le Fonds Quartier Européen. Ce fonds, géré par la Fondation Roi Baudouin, se présente comme interface entre les intérêts publics et privés dans ce quartier avec pour souci d'améliorer l'image de Bruxelles comme capitale européenne et d'augmenter la qualité de vie dans ce quartier.

Le texte est dû à Thierry Demey, l'idée vient du Groupe d'Animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles qui a soutenu le projet : la majorité des illustrations proviennent de la collection privée de Christian Dekeyser et nombres d'anecdotes ont été relevées par Philippe Van Parijs.

Si cette expo n'a pas trouvé jusqu'ici d'écho dans la presse (et cela est dû sans aucun doute à la manière pour le moins chaotique dont la journée Portes ouvertes avait été organisée sur le site du Berlaymont), elle est bel et bien présente sur les panneaux vitrés qui longent l'entrée du bâtiment et restera là pendant plus de un an.

Elle se développe autour de trois thèmes : l'histoire du quartier de la renaissance au 20e siècle, le rôle international de Bruxelles, l'Europe à Bruxelles.

Jacqueline Gilissen

Un joker pour Haren

Haren, Ville de Bruxelles, ce n'est pas évident pour tous les Bruxellois. Cette appartenance s'affirme aujourd'hui grâce à un document recto-verso qui présente les différentes facettes de ce village dans la ville. Une vraie carte d'identité avec photos récentes.

Pour beaucoup, Haren c'est déjà la Flandre, des terres agricoles où poussent des chicons et des industries, un village au nord quelque part près du canal, mais pas un quartier bruxellois. Enervés par ce manque de reconnaissance, les Harenois se sont souvent sentis comme les enfants délaissés de la capitale.

Pour pallier cette injustice, la Délégation au développement de la Ville a édité un dépliant de présentation de cette partie de Bruxelles en recherche d'identité.

Réalisé en collaboration avec les habitants et avec le soutien des entreprises implantées sur les lieux, ce document de promotion offre deux possibilités de lecture très complémentaires. D'un côté, une carte illustrée de photos présente le site avec toutes ses variantes paysagères, architecturales et économiques, de l'autre, un plan d'orientation du noyau historique qui indique noms des rues, infrastructures et équipements locaux ainsi que les petits trésors nature et patrimoine à découvrir.

Bruxellois, Bruxelloises vous n'aurez à présent aucune excuse pour ne pas connaître cette partie du territoire de votre ville !

Ce petit bout de commune offre d'ailleurs de nombreux atouts qui sont loin d'être négligeables : une ville à la campagne, des caractéristiques économiques et industrielles intéressantes, des possibilités de développement en matière de transport via la proximité d'un important réseau ferroviaire et des projets d'avenir.

Isabelle Hochart

Ce document est également disponible :

- *A l'accueil du centre administratif de la Ville de Bruxelles.*
- *Au bureau de liaison de Haren (commissariat de police) rue de Cortenbach 10,1130 Bruxelles.*
- *Au Gemeenschapscentrum De Linde à Haren, rue Cortenbach, 7, 1130 Bruxelles.*

Primes à l'énergie : tenez-vous au courant

La Région décide de donner un coup de pouce aux Bruxellois pour économiser l'énergie. Les entreprises, les syndicats d'immeubles et les administrations communales se rajoutent aux ménages pour en bénéficier. Le budget réservé aux primes à l'énergie triple pour cette année 2005. D'autres primes s'annoncent déjà pour 2006.

Il n'est plus nécessaire d'attirer l'attention sur l'importance d'économiser l'énergie pour soigner notre environnement. Ni de démontrer qu'une économie d'énergie s'accompagne d'une économie d'argent. Il faut cependant admettre que les équipements à faible consommation énergétique sont généralement plus coûteux à l'achat. La Région, soutenue par Sibelga, veut aider les Bruxellois à franchir cet obstacle. L'initiative est d'autant plus justifiée que la consommation des ménages représente 50% des émissions de CO_2 de la Région.

Démonstrations pour les plus sceptiques

Prenons dans les rayons d'un grand distributeur d'électroménager deux combinés frigos/surgélateurs de qualité comparable, en milieu de gamme.

Le premier de classe A coûte 350€, mais ne bénéficie pas de prime.

Le deuxième de classe A+ coûte 440€ et bénéficie d'une prime de 75€. Son prix d'achat revient à 365€, soit seulement 15€ plus cher que le premier. Sa faible consommation permet en plus une économie d'environ 9€/an par rapport à son concurrent.

PHOTO ET ARCHITECTE : PIERRE DERU

Les panneaux solaires sont suffisamment performants pour fonctionner sous un ciel nuageux.

L'installation d'un système de chauffe-eau solaire avec la pose de panneaux solaires en toiture coûte environ 4000€. La prime ramène le prix d'achat à 2000€ qui sera encore diminué par la déduction fiscale et d'éventuelles primes communales. La consommation d'énergie pour la production d'eau chaude sanitaire étant approximativement diminuée de moitié, l'économie annuelle est d'environ 100€/an.

Précisons que les chiffres utilisés ci-dessus se basent à la fois sur des moyennes et sur les prix actuels des énergies. Ceux-ci étant appelés à augmenter inexorablement, le montant des économies annuelles n'en sera que plus important.

Après 4 mois, l'IBGE constate que le rythme des demandes de prime correspond aux prévisions. La manne ne devrait donc pas être épuisée au milieu de l'année 2005. Il n'y a pas de raisons de traîner pour autant. L'avenir est prometteur puisque 2006 s'accompagnera de nouvelles conditions pour les locataires. Ils devraient bénéficier de déductions fiscales pour certains travaux permettant les économies d'énergie, comme la pose de doubles vitrages. Qu'on se le dise.

François Dewez

Des primes pour l'électro-ménager et le chauffage

1 Les appareils électro-ménagers à faible consommation d'énergie

• Frigos, frigos/surgélateurs et congélateurs de classe A+ et A++.
• Lave-linges de classe AAA.

L'achat est aidé d'une prime sous forme d'un remboursement de 75 à 100€ par appareil, dans un délai d'un mois après la demande de prime.

2 Les systèmes de chauffage diminuant la consommation d'énergie

• Vannes thermostatiques et thermostat d'ambiance.
• Chauffe-eau au gaz instantané.
• Chaudières au gaz à basse température ou à condensation.
• Chauffe-eau solaire (panneaux solaires).

L'achat et l'installation par un professionnel sont aidés d'une prime sous forme de remboursement, dans un délai d'un mois après la demande de prime. L'acheteur bénéficiera aussi d'une déduction fiscale et dans certaines communes, d'une prime supplémentaire.

Informations disponibles auprès de l'IBGE

• Site : www.ibgebim.be (télécharger le mode d'emploi des primes)
• E-mail : info@ibgebim.be
• Service info-environnement de l'IBGE, 02/775 75 75.

Portes ouvertes sur compostières

Pour la sixième année consécutive, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) a programmé pour ces 11 et 12 juin un week-end entièrement consacré au compost. Organisé avec la collaboration d'Inter-Environnement Bruxelles, ce week-end vous donne l'occasion de découvrir le compostage via la visite d'une trentaine de jardins de maîtres-composteurs.

Petit aperçu de quelques jardins à découvrir pendant ces deux jours…

A deux pas du Sablon vous serez accueillis par Elizabeth et Mark dans leur petit coin de paradis. Une débauche, sur 150 m², de fleurs, plantes, arbres fruitiers… et un double silo à compost.

Au milieu des jardins potagers du Carré Tillens, Bernard vous invite à visiter un site de compostage où une quinzaine de ménages compostent leurs déchets ménagers. A Uccle encore, dans un jardin aménagé sur l'ancien site d'un tailleur de pierre, Simone Klajman, vous fera découvrir comment le compost obtenu à partir de son fût et de son silo enrichit la terre très minérale de son site.

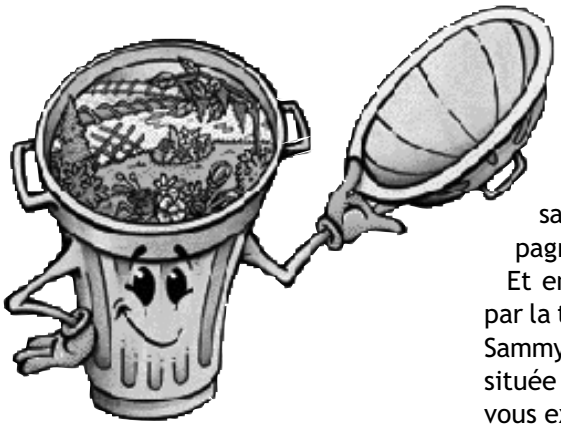

A Saint-Josse, vous mettrez à jour deux jardins insoupçonnés en visitant ceux de Henri et Michel. Ce dernier vous expliquera également le fonctionnement de la toilette sèche qu'il a installée dans une maison entièrement rénovée en respect de l'environnement ! A deux pas de là, à Schaerbeek, deux jardins « *refuges* », où le compost en fût et en silo a bien trouvé sa place, sont à découvrir en compagnie de Lutgarde et Roland.

Et encore… si vous êtes intéressés par la technique du vermicompostage Sammy vous accueillera sur sa terrasse située en plein cœur de Bruxelles et vous expliquera comment fonctionne la vermicompostière. Produit entièrement artisanal !

Alors n'hésitez plus et partez à la découverte de ces jardins extraordinaires ces 11 et 12 juin !

Catherine Maréchal

Pour obtenir le programme complet du week-end : service Info-Environnement de l'IBGE 02/775 75 75, www.ieb.be ou www.ibgebim.be

Les SUL : mettre le grand braquet !

Réglementairement obligatoire depuis le 1er juillet 2004, la généralisation des rues en SUL (sens uniques limités, accessibles dans les deux sens aux cyclistes) n'a pas encore abouti à des réalisations concrètes dans bon nombre de communes.

Il est vrai que les réticences et les habitudes à vaincre restent grandes !

Pour les cyclistes, les SUL, c'est un gain énorme d'accessibilité. Ce sont des villes et des communes où il est plus facile et plus direct de se déplacer à vélo. Avec à la clé une modération générale des circulations (particulièrement des vitesses) et donc une qualité de vie et une sécurité améliorées pour tous, habitants, piétons, cyclistes, automobilistes.

CAMILLE THIRY

Un des moyens de sensibilisation des plus visibles : une masse de cyclistes en balade.

Face au constat — trop peu de communes converties aux SUL, malgré l'obligation légale — le GRACQ – Les Cyclistes quotidiens lance donc une grande campagne, partout en Région wallonne et bruxelloise, en faveur des SUL. Vous êtes animateur de comité de quartier ou d'association, aménageur de voirie, policier, échevin de la mobilité… Vous pensez que les SUL sont générateurs d'insécurité ? Vous ne savez trop comment vous y prendre ? Vous désirez plus d'infos ?

Le GRACQ met à votre disposition de nombreux outils : dépliants (réalisés avec l'IBSR), clip vidéo (réalisé avec Pro Velo), balades dans des villes sulisées, présentation Powerpoint etc.

Pour une meilleure compréhension entre les usagers et une sécurité améliorée !

Michaël Vico

Contact : GRACQ – Les Cyclistes quotidiens, 02/502 61 30.
Site : www.gracq.org
Mail : mdc.bruxelles@gracq.org

Qui protège le patrimoine ?

Il n'est pas fréquent d'entendre la Commission Royale des Monuments et des Sites (CRMS). Nous le regrettons car, dans les procédures relatives au patrimoine, son rôle et ses décisions sont tout à fait occultés par son par son devoir de réserve. On entend souvent qu'elle est tatillonne, abusive, etc. Les rumeurs courent facilement, et pour cause,… on n'entend que les propriétaires qui se plaignent de ne pouvoir obtenir de dérogation. Le manque de communication est lié au fait que la CRMS rend un avis collégial destiné au Gouvernement et que les experts travaillant en vase clos ne peuvent pas répercuter directement leurs positions vers le public. A notre avis, accorder à la CRMS le droit de justifier ses décisions devant les citoyens lui permettrait d'être pleinement responsable de son travail et de démystifier rapidement certaines idées reçues.

La plaquette élaborée par la CRMS éclaire de l'intérieur cette institution âgée de 170 ans. Y sont définis les

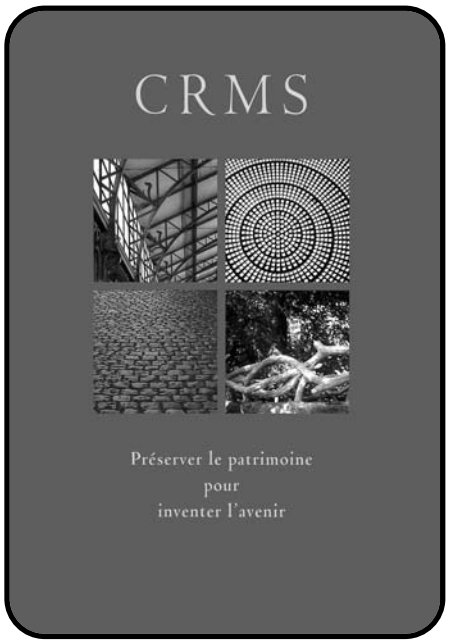

principes et la philosophie qui la guident. Les missions sont expliquées ainsi que les procédures. L'ouvrage s'adresse aux amateurs de patrimoine qui, un jour ou l'autre, voudront entretenir, restaurer ou transformer un bien ressortissant du patrimoine. Il s'adresse aussi aux journalistes et aux responsables publics pour les rendre attentifs aux finesses et aux particularités de ce volet de l'aménagement du territoire. Enfin, il donne à connaître le rôle que peut jouer le patrimoine à Bruxelles, à la fois sur le plan culturel, social ou économique, en ce compris les aspects les plus actuels comme celui du développement durable. Rédigés par des membres de la Commission, les textes sont accompagnés par des photographies de qualité.

La brochure est disponible gratuitement sur simple demande écrite adressée à la CRMS, avenue Brugmann, 52-54, 1190 Bruxelles. E-mail : crmsrbc@irisnet.be

A. M.

« Préserver le patrimoine pour inventer l'avenir », Commission Royale des Monuments et des Sites, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 2005, 48 pages.

Englishmen à Bruxelles

La collection *« Cahiers Migrations »* étudie depuis de nombreuses années les phénomènes de migration vers et dans la Belgique. La dernière livraison de la série s'intéresse aux migrations des fonctionnaires britanniques des institutions européennes.

Pourquoi cette recherche ? D'abord, pour cerner de manière anthropologique la mobilité et le degré d'intégration des ces *« immigrés »* dans la société et l'espace bruxellois. S'agissant d'étudier les stratégies résidentielles de ces habitants plus ou moins récents, l'étude donne un aperçu des logiques d'intégration dans la ville et des conduites de socialisation. Guère de surprises : les critères de localisation sont similaires à la population bruxelloise aisée. De locataires dans le centre, les Britanniques interrogés

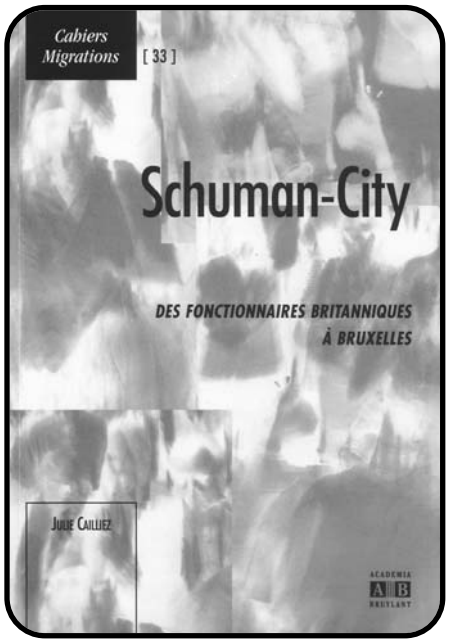

se dirigent avec le temps vers le sud-est de Bruxelles. Les réseaux de sociabilité sont le point de départ ou d'ancrage dans la ville. L'esprit de clan se vérifie pour certains par le sentiment d'expatriés. Les lieux *« réservés »* existent : *« Toutes ces activités, associations ou infrastructures, créent à Bruxelles un véritable réseau anglophone qui évolue parallèlement à la société belge »*. S'il ne retourne pas les clichés, — Ils ne connaissent pas ou très peu de Belges, même après vingt ans d'installation à Bruxelles… — , l'ouvrage a le mérite de rapprocher les Britanniques en leur donnant la parole et en faisant connaître leur vision de la ville.

A.M.

« Des fonctionnaires britanniques à Bruxelles », Julie Cailliez, Cahiers Migrations n°33, Academia-Bruylandt, 2004,106 pages.

visites guidées

Arau
• Bruxelles 1900 — Art Nouveau. Les 4 et 11 juin à 10h.
• Bruxelles vue du ciel. Le 4 juin à 10h.
• Vivre à Bruxelles. Le 5 juin à 14h.
• Les Marolles. Le 12 juin à 14h.
Infos : 02/219 33 45 ou www.arau.org

Arkadia
• L'Art Nouveau autour des étangs d'Ixelles. Le 4 juin à 15h.
• INR : La Maison de la Radio. Le 11 juin à 16h.
• L'Art Nouveau autour des étangs d'Ixelles. Le 12 juin à 15h.
Infos : 02/537 67 77 ou www.asbl-arkadia.be

La Fonderie
• L'écluse de Zemst. Les 7 et 14 juin à 9h.
• Les moussaillons lèvent l'ancre. Les 7 et 14 juin à 14h.
• Un port en pleine expansion. Le 9 juin à 14h.
• Le port et les canaux bruxellois. Les 5 et 12 juin à 14h.
• La Grand'Place. Le 10 juin à 14h.
Infos : 02/410 99 50 ou www.lafonderie.be

Laeken découverte
• Habiter Laeken : maisons bourgeoises et logements populaires. Le 5 juin à 14h15.
• Cité Modèle… De l'utopie moderniste en Belgique. Le 11 juin à 14h.
• L'exposition universelle de 1935, apogée de l'Art Déco. Le 11 juin à 15h.
• Léopold II, urbaniste, propriétaire et promoteur à Laeken. Le 12 juin à 14h15.
Infos : 0479/39 77 15, laekendecouverte@coditel.net ou www.laekendecouverte.be

Le Bus Bavard
• Le quartier des squares : là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme… Le 5 juin.
• Bruxelles à s'en lécher les babines ! Mmm… Le 12 juin. A 14h30.
Infos : 02/673 18 35 ou www.busbavard.be

Pro Velo
• Les sgraffites dans les façades Art Nouveau. Le 4 juin.
• Balade contée en forêt de Soignes. Le 5 juin.
• Les Francs-Maçons à Bruxelles. Le 5 juin.
A 14h. Infos : 02/502 73 55 ou www.provelo.org

FRANÇOIS DE HEEL

promenades nature

Jardins Ouverts de Belgique
Visite de plusieurs jardins ucclois participant à l'opération.
• Le jardin de Pauline, avenue des Aubépines, 7. Le 12 juin de 13 à 18h30. Infos : liliane.neid@skynet.be
• Chez M. Thierry Bosquet, rue de Percke, 161. Les 11 et 12 juin de 10 à 18h. Infos : 02/374 00 61.
• Jardin d'Aélys, avenue des Tilleuls, 50. Le 12 juin et le 7 août de 11 à 17h et sur rendez-vous entre le 1er juin et le 31 août. Infos : 02/375 52 91.
Infos : www.jardinsouverts.be

Le parc Félix Hap
A la découverte du refuge naturel modèle. Le 4 juin à 14h30. Infos : Natagora, 02/245 55 00.

L'Hof ter Musschen
Les mollusques. Le 5 juin à 10h. Infos : Cebe, 02/771 33 71 ou www.cebe.be

Le Vogelzang
La faune et la flore des zones humides. Le 5 juin à 9h. Infos : CCN Vogelzang, 02/640 19 24.

La vallée du Molenbeek
Visite du Poelbos et du marais de Jette. Le 4 juin à 14h. Infos : Cebo, 02/245 55 00.

Le Moeraske
Mythologie des arbres. Le 12 juin à 10h. Infos : Cebe, 02/242 82 94.

Le Vogelzang
Araignées dans la vallée du Vogelzangbeek. Le 12 juin à 10h. Infos : CCN Vogelzang, 02/640 19 24.

journées de gestion

L'Hof ter Musschen et le Moeraske
Journées de gestion des réserves semi-naturelles.
• L'Hof ter Musschen, le 4 juin à 10h, à Infos : Cebe, 02/460 38 54.
• Le Moeraske, le 11 juin à 9h30. Infos : Cebe, 02/242 50 43.

conférence

Les pesticides nous guettent
Conférence par le PAN, dans le cycle de conférences « nature-environnement » organisé par SOS Kauwberg. Le 15 juin à 20h, à la salle Tournesol, au Parc Tournay-Solvay à Boitsfort.

expos

Lucien Hervé. L'œil de l'architecte
L'exposition propose une lecture de la production de Lucien Hervé à travers une sélection de 200 photographies rythmées par différents thèmes au contenu surprenant. Jusqu'au 25 septembre, au CIVA, rue de l'Ermitage, 55 à 1050 Bruxelles. Infos : 02/642 24 50 ou www.civa.be

Bruxelles. Atmosphères
L'exposition fait découvrir des aquarelles de Marcel Siraut : le Bruxelles que nous ne connaissons pas ou plus… Jusqu'au 26 juin, entrée libre tous les jours de 10 à 18h (sauf le lundi), aux Halles Saint-Géry, place Saint-Géry, 1 à 1000 Bruxelles.
Infos : www.hallessaintgery.be

animation

Fête de lancement de « Vide Technique »
Musique, bal et buffet pour soutenir l'asbl « *Vide Technique* » créée par des collectifs ixellois du quartier Flagey (Comité Brasserie, Comité Cité, Comité Flagey, Moving City, Parcours Citoyen Ixelles).
Le samedi 4 juin à partir de 20h au GC Elzenhof, 12, avenue de la Couronne.

Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.

édito

Plans de mobilité, échec, frilosité, détermination…

Plan de mobilité de Saint-Josse, zone 30 au quartier Notre Dame-aux-Neiges… La presse de ces derniers jours nous abreuve d'histoires d'automobilistes mécontents. J'aimerais avoir un peu l'avis des piétons et autres usagers faibles.

Il y avait la mise en place du test des aménagements du plan de mobilité de Saint-Josse et voici la mise en application de la zone 30 à Notre Dame-aux-Neiges. Cela fait évidemment beaucoup dans le même quartier. Mais ce qui ne passe pas pour moi, c'est la manière dont ces aménagements sont présentés dans la presse. L'un comme l'autre ont fait l'objet de présentations aux habitants dont les remarques ont été entendues. D'accord, pour Notre Dame-aux-Neiges c'était il y a plusieurs années. D'accord pour Saint-Josse, il y eut des remarques négatives en provenance des communes voisines. Fallait-il pour autant ne rien changer? Rappelons tout de même que l'objectif (petit encadré dans *Le Soir* de ce mardi 10 mai) est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de permettre une mobilité plus douce, ce qui passe inévitablement par une diminution drastique de la circulation automobile et implique évidemment des changements de comportements pour beaucoup d'entre nous. Mais au bout de l'exercice, cela signifie une qualité de vie décente même dans les zones difficiles.

Pour Saint-Josse, le bourgmestre a décidé de mener son test à terme et… les nouveaux parcours semblent se mettre en place. Pour la Ville de Bruxelles, un peu de communication vers les habitants et les usagers aurait été souhaitable.

Jacqueline Gilissen
Présidente

agenda

Les travaux du voûtement de la Senne à la fin du XIXe siècle.

expo

Le voûtement de la Senne et les monnaies à Bruxelles au moyen-âge

Le Musée de la Ville de Bruxelles accueille deux expositions préparées par des élèves autour d'objets issus de ses collections : les élèves de la Haute École Francisco Ferrer et de la Koninklijk Atheneum Etterbeek ont abordé le thème de la Senne à Bruxelles : l'avant voûtement, le voûtement lui-même à la fin du XIXe siècle et ses spéculations immobilières, le tracé de la Senne aujourd'hui. Quant aux élèves de l'Institut Diderot, ils ont choisi de traiter des monnaies à Bruxelles au moyen âge. Jusqu'au 12 juin, à la Maison du Roi, Grand-Place. Infos : www.brucity.be

Bruxelles en mouvements

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme d'Éducation Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française. Membre de l'ARSC. Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/2230101. Fax: 02/2231296. E-mail : info@ieb.be
Editeur responsable : Jacqueline Gilissen, rue des Patriotes, 3, 1000 Bruxelles.

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
1000 BRUXELLES
1/148
BUREAU DE DÉPÔT
BRUXELLES X
P 302402

Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Delfairière, Gauthier Delpy, François Dewez, Sarah Duray, Sébastien François, Isabelle Hochart, Philippe Meersseman, Philippe Mertens, Emilie Marque, Marianne Massion, Catherine Maréchal, Dalila Riffi, Anne-France Rihoux, Camille Thiry et Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22€.
34€ avec facture. Etranger : 32€. Abonnement de soutien : 52€.
Mensuellement par domiciliation : 1,75€. Prix au numéro : 1,25€ (inclut les frais de port).
Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.